

Introduction

L'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française joue un rôle remarquable, non seulement dans la promotion de la pensée juridique de la France, mais aussi dans le développement d'échanges scientifiques au niveau international. Les Journées fixées autour d'un sujet central permettent non seulement de comparer des institutions nationales, mais aussi de s'inspirer mutuellement dans le processus de la réforme des législations.

Cette monographie est inspirée par les discussions qui ont eu lieu à l'occasion de la Journée Franco-polonaise sur le thème : « La responsabilité civile – les développements en France et en Pologne » qui s'est tenue le 6 mai 2014 à la Faculté de droit et d'administration de l'Université de Łódź, organisée par le Département de droit européen et collectif du travail de l'Université de Łódź et la Section polonaise de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française avec le soutien de l'Office du Maréchal de la Voïvodie de Łódź.

La partie première de la monographie se concentre sur les principes de la responsabilité civile et sur les directions de la réforme de cette responsabilité. La situation dans ce domaine en France est présentée par le Professeur Denis Mazeaud (Université Panthéon-Assas, Paris 2). L'auteur présente les différents projets de la réforme élaborés par les milieux scientifiques. Le besoin de réforme des règles de la responsabilité civile en Pologne a été contesté par le Professeur Biruta Lewaszkiwicz-Petrykowska (Université de Łódź) qui présente le système polonais en lumière des règles françaises et allemandes. Les chapitres troisième et quatrième présentent les dispositions légales et les développements jurisprudentiels concernant la faute inassurable dans les relations d'assurance respectivement en France (Professeur Fabrice Leduc, Université F. Rabelais de Tours) et en Pologne (Dr. Małgorzata Serwach, Université de Łódź).

La deuxième partie se concentre sur la problématique de la responsabilité civile dans le droit des sociétés. Le Professeur Hugues Kenfack (Université de Toulouse 1 Capitole) fait une présentation générale de la responsabilité civile des sociétés civiles et commerciales pour faute de ses préposés et des dirigeants, ainsi que de la responsabilité du fait des animaux et des choses. Le Professeur Wojciech Popiołek (Université

de Silésie à Katowice) analyse la problématique de plus en plus pertinente dans les groupes des sociétés de capitaux, c'est-à-dire de la responsabilité de la société dominante pour faute de la société contrôlée. Le Professeur Mariola Lemonnier (Université de Warmie-Mazurie) présente la responsabilité des sociétés par actions envers les actionnaires minoritaires. Dans le dernier chapitre de cette partie, le Dr. Anna Klimaszewska (Université de Gdańsk) fait une recherche sur les influences françaises et des autres pays dans le droit des sociétés commerciales en Pologne et surtout en ce qui concerne les dispositions concernant la responsabilité des associés.

La troisième partie est consacrée à la problématique de la responsabilité civile dans les relations du travail. Cette partie se commence par l'analyse de la responsabilité dans les relations de travail en France faite par le Dr Vincent Roulet (Université F. Rabelais de Tours). Le Dr Dagmara Skupień (Université de Łódź) présente la responsabilité civile de l'employeur pour faute du salarié en indiquant les situations dans lesquelles le salarié est responsable pour son propre fait. Le Dr Dariusz Makowski (Université de Łódź) présente les règles régissant la responsabilité de l'employeur sur le fondement du Code civil en cas de licenciement abusif. Le Dr Małgorzata Kurzynoga analyse la responsabilité civile complémentaire de l'employeur en cas d'accident du travail.

Nous publions cette monographie avec la certitude que ce sera une lecture permettant de mieux comprendre les nouveaux développements dans le domaine de la responsabilité civile en France et en Pologne.

Zbigniew Hajn
Dagmara Skupień